

Message

Cette facture représente le solde de compte avec notre société SAUR au 31/12/2025. La consommation facturée correspond au relevé effectué à l'automne, et d'une estimation au 31/12/2025 calculée au prorata de la consommation du branchement. Depuis le 01/01/2026, le service de l'eau potable est géré par la société SOGEDO. Vous pouvez les contacter au 05.40.45.68.00.
SAUR reste votre interlocuteur pour cette facture.

30015086 545261454470 545

M SAS DES GOURMETS BALDES
JEAN-FRANCOIS
ZONE D ACTIVITES DE MEYMES
46220 PRAYSSAC

Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
1 chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 17h

Votre facture du 19 janvier 2026

Votre relevé est estimé sur la base de votre consommation habituelle.

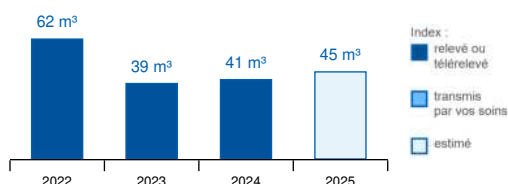
Votre consommation est de **45 m³**

Montant prélevé le 03 février 2026 : **109,69 €**

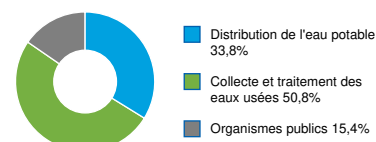
	€TTC
Distribution de l'eau potable AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	37,08
Collecte et traitement des eaux usées AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	55,76
Organismes publics	16,85
Total facture	109,69
Montant à prélever	109,69

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 03 février 2026 sur votre compte numéro XXXXX031897.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-0050065903-001478513-02

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LA RIVIERE DE MEYMES PRAYSSAC	35 m³	060230	015 mm	03/10/2024 456	17/09/2025 491	
	10 m³	060230	015 mm	17/09/2025 491	31/12/2025 501	Relevé estimé
TOTAL CONSOMMATION	45 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					35,15		37,08
Consommation					35,15		37,08
Part AQUARESO	04-10-24 / 31-12-25		45	0,4200	18,90	5,50	
Part SAUR	04-10-24 / 31-12-24		8	1,0830	8,66	5,50	
	Année 2025		37	1,0253	37,94	5,50	
Déduction des acomptes de consommation	Année 2025				-30,35	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					50,70		55,76
Consommation					50,70		55,76
Part AQUARESO	04-10-24 / 31-12-24		8	1,0200	8,16	10,00	
	Année 2025		37	1,0600	39,22	10,00	
Part SAUR	04-10-24 / 31-12-24		8	1,0969	8,78	10,00	
	Année 2025		37	1,0503	38,86	10,00	
Déduction des acomptes de consommation	Année 2025				-44,32	10,00	
► Organismes publics					15,88		16,85
Consommation					15,88		16,85
Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		45	0,3200	14,40	5,50	
Deduc. apte - Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-6,72	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		45	0,1180	5,31	5,50	
Deduc. apte - Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-1,47	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025		45	0,0980	4,41	10,00	
Deduc. apte - Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025				-2,21	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025		45	0,0900	4,05	5,50	
Déduction acomptes de consommation - Prélèvement sur la	Année 2025				-1,89	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,52 € / m3 soit 0,00452 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 101,73 €	TVA 5,50 % : 2,68 € TVA 10,00 % : 5,28 € TVA sur les débits : 7,96 €	Total facture TTC : 109,69 €
--	--	--	------------------------------

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
 Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
 Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.